



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DE MADAGASCAR (FSRP)

Crédit IDA-71570-MG/Don IDA-E0830-MG – Madagascar - PPM STEP N° C 11-25/CN

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N° C 11-25/CN  
RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME  
POUR : ANNUAIRE DES PRODUCTEURS ET PRIX DES PRODUITS AGRICOLES**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du **Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires de Madagascar (FSRP)**, mis en œuvre sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit/don pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Recrutement d'un cabinet en charge du développement de plateforme pour : Annuaire des producteurs et prix des produits agricoles** ».
2. Les services de consultants (« les services ») consistent de manière générale à concevoir et à développer un annuaire des producteurs agricoles ainsi qu'un système d'information sur les prix des produits agricoles, en vue d'optimiser l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes et de consolider les réseaux d'acteurs intervenant dans les chaînes de valeur agricole. De façon spécifique, le Consultant devra :
  - Constituer une base de données et un cadre de référence ;
  - Concevoir et développer des modules ;
  - Assurer l'intégration des modules au sein d'une plateforme unifiée, sécurisée et interopérable avec les deux autres modules.
  - Assurer la pérennisation et le transfert de la gestion de la solution ;
  - Déployer la production de la solution dans la/les zone(s) pilote(s) et assister les premières utilisations de la plateforme par les acteurs ;
  - Collaborer avec l'équipe du FSRP tout au long de l'exécution des services.
3. L'étude se déroulera sur une période de **six (06) mois** pour la phase de mise en œuvre, suivie d'une période de **douze (12) mois** de maintenance et support technique ; à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer la mission.
4. L'Unité de Gestion du **Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires de Madagascar (FSRP)** invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants ") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services, et constituer un dossier de manifestation d'intérêt incluant :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt ;
  - Un dossier de présentation du consultant, décrivant les expériences générales et les expériences pertinentes par rapport à la présente mission ;
  - Attestation ou certificat de bonne fin des expériences pertinentes ;
  - Les fiches de projets réalisés ;
  - Une copie certifiée de la carte statistique et de la carte fiscale à jour ;
5. La mission est ouverte aux firmes de consultants, consortiums et/ou entreprises technologiques légalement constitués basés à Madagascar et en règle vis-à-vis de l'administration fiscale. Ils doivent disposer d'une expérience avérée dans le développement de solutions numériques. Une expérience spécifique dans le secteur agricole et rural constituera un atout.
  - Les candidats doivent démontrer, en outre : Des expériences démontrées d'au moins trois (3) projets de conduite de collecte de données, de recensement agricole et de traitement de données sur les chaînes de valeur agricole.
  - Des réalisations d'au moins deux (2) projets complexes (applications ou plateformes numériques dans les domaines de la commercialisation de produits et/ou de la traçabilité et/ou de la donnée territoriale, ou de la

- digitalisation institutionnelle) avec références vérifiables (liens, attestations ou démonstrations)
- Une compréhension des défis du secteur agricole malgache et une maîtrise des enjeux de développement rural à Madagascar.
  - Une expertise technique avérée d'au moins 3 ans dans le développement de solutions web et mobiles.
  - Une capacité à travailler en équipe et en mode collaboratif.
  - Une connaissance approfondie des principes de transformation numérique, de conception centrée utilisateur (UX/UI) et des technologies adaptées aux contextes à faible connectivité.
6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », 7<sup>ème</sup> Edition de septembre 2025 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, sans préjudice des autres dispositions applicables : « *Aucune entreprise engagée par l'Emprunteur pour fournir des Services de Consultants pour la préparation ou l'exécution d'un projet (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services de Consultants consécutifs ou directement liés auxdits Services de Consultants* ».
  7. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
  8. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants** (SQC) énoncé dans le Règlement de Passation des Marchés.
  9. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 17h00.
  10. Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées en version papier, accompagnées d'une version électronique au format Word ou PDF, sur support numérique (clé USB), ou transmises par courrier électronique au plus tard le **26 Février 2026 à 10 heures 00 minute**, à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe et l'objet de l'email devra mentionner obligatoirement la **Référence N°C11-25/CN** et l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt. Le projet ne sera pas tenu responsable de la non réception des dossiers envoyés en cas d'erreur d'adresse (physique et électronique) et d'erreur de référence de l'appel à manifestation d'intérêt de la part du remettant.
  11. Adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus :
    - Bureau du Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires de Madagascar (FSRP), à la Direction du Génie Rural Nanisana, Enceinte BVPI- Antananarivo 101 - Madagascar
    - Tél : +261 38 74 129 19
    - Email : [passation.fsrp@gmail.com](mailto:passation.fsrp@gmail.com) copie : [rpm.fsrp23@gmail.com](mailto:rpm.fsrp23@gmail.com) ; [spmvola.fsrp@gmail.com](mailto:spmvola.fsrp@gmail.com) ; [apmkaren.fsrp@gmail.com](mailto:apmkaren.fsrp@gmail.com)

Antananarivo, le 12 Février 2026

Le Coordonnateur National



RAFALIMANANA Oliva